



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Filière culturelle – Catégorie B (Femme/Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2023-71 du 23 juin 2023)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

UN EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1^{re} CLASSE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ORALE
Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 6^e échelon du grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emplois de catégorie B ou de même niveau. <i>Les candidats doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions soit le 26 octobre 2023</i>	À compter du Lundi 26 février 2024 Au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 12 septembre au 18 octobre 2023 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAINT Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 26 octobre 2023.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAULT
Chevalier de l'ordre national du Mérite**